Orléans Métropole : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 299 552 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, Orléans Métropole affichait un encours de dette de 698,4 M€, soit 2 332 € par habitant, une épargne brute égale à 26,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 6,7 ans.

Dette par habitant
2 332 €
698,4 M€ au total

Capacité de désendettement
6,7 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
26,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
943 € / hab.
282,6 M€ au total

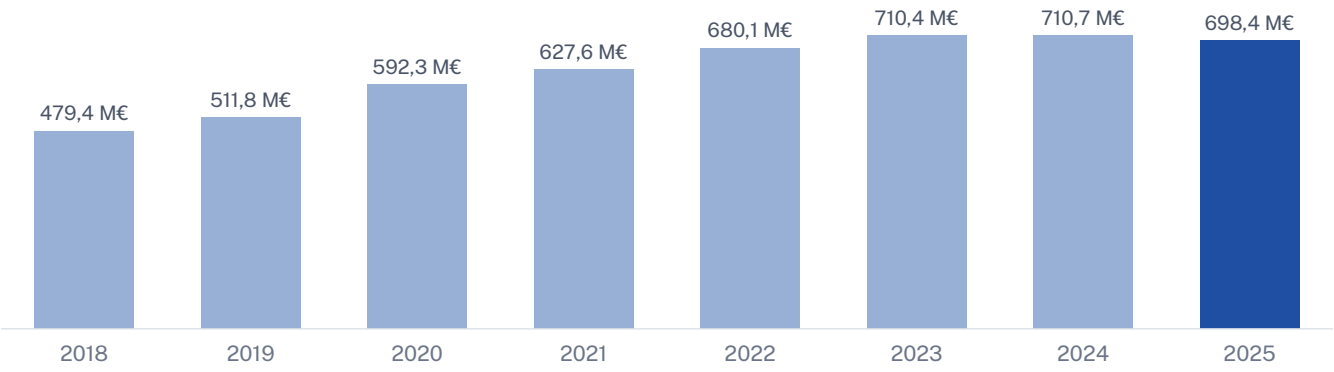
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	943 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	26,5 %	250 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	26,8 %	346 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	2 332 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	380 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	96 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 479,4 M€ en 2018 à 698,4 M€ en 2025 (+45,7 %). Valeur la plus haute : 710,7 M€ en 2024.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	479,4 M€	29 %	5,8 ans	100,8 M€
2019	511,8 M€	26,7 %	5,9 ans	139,1 M€
2020	592,3 M€	22,9 %	8,3 ans	153,2 M€
2021	627,6 M€	26,4 %	7,4 ans	163,2 M€
2022	680,1 M€	24,8 %	8,2 ans	171,3 M€
2023	710,4 M€	23,1 %	8,3 ans	148,5 M€
2024	710,7 M€	23,7 %	7,9 ans	109,1 M€
2025	698,4 M€	26,8 %	6,7 ans	114 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	Orléans Métropole
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	8 M€ pour 12 projets
Part du coût des projets payée par l'État	31,9 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	2,3 M€ pour 9 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DSIL	Amenagement du deuxieme etage du batiment nord pour l'installation de l'ecole coda school	281 172 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.